



## Arrêtés fédéraux à publier ultérieurement

---

L'Assemblée fédérale a adopté, au cours de la session de printemps, les arrêtés fédéraux suivants:

- Arrêté fédéral du 26 février 2024 concernant l'augmentation du crédit d'engagement pour l'étape d'aménagement 2025 de l'infrastructure ferroviaire (FF 2023 2064);
- Arrêté fédéral du 26 février 2024 concernant l'augmentation du crédit d'engagement pour l'étape d'aménagement 2035 de l'infrastructure ferroviaire (FF 2023 2065);
- Arrêté fédéral du 27 février 2024 sur les aides financières prévues par la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (FF 2023 2183);
- Arrêté fédéral du 29 février 2024 sur l'encouragement des énergies renouvelables pendant les années 2025 à 2030 (FF 2022 2654);
- Arrêté fédéral du 29 février 2024 sur l'encouragement du transport ferroviaire transfrontalier de voyageurs, des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'aviation et des mesures visant à éviter les dommages et à décarboner les installations soumises au système d'échange de quotas d'émission pendant les années 2025 à 2030 (FF 2022 2656).

Ces arrêtés fédéraux seront publiés dans la Feuille fédérale, dès que la base légale sur laquelle ils se fondent sera en vigueur.

26 mars 2024

Chancellerie fédérale

